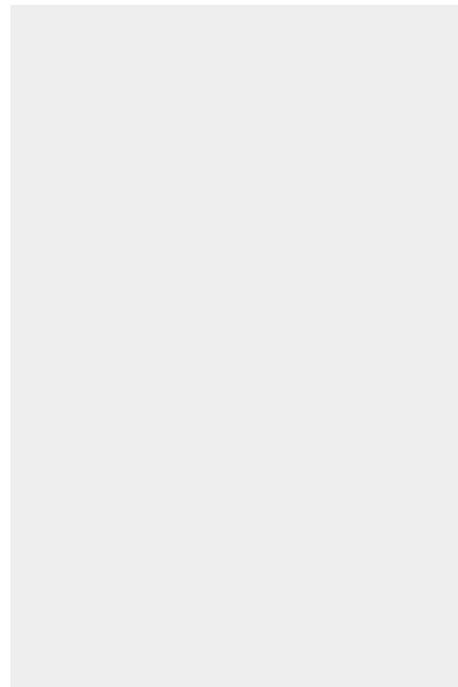
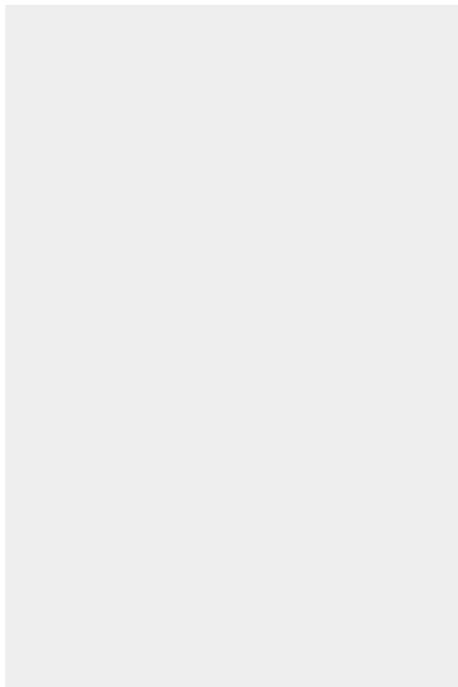


Fiche produit: B12 - Accès interdit aux véhicules ayant une hauteur supérieure sur pied temporaire.

Photos non contractuelles

B12 - ACCÈS INTERDIT AUX VÉHICULES AYANT UNE HAUTEUR SUPÉRIEURE SUR PIED TEMPORAIRE.



UGS : ME-CONF-5ab8b1a6195e8 | **Catégories :** [Panneaux](#), [Signalisation](#), [Signalisation Chantiers](#), [Signaux de Prescription](#) |

GALERIE D'IMAGES



DESCRIPTION DU PRODUIT

Panneau de signalisation temporaire avec pied temporaire.

Fiche produit: B12 - Accès interdit aux véhicules ayant une hauteur supérieure sur pied temporaire.

Dénomination: B12 (Accès interdit aux véhicules ayant une hauteur, chargement compris, supérieure à la hauteur indiquée)

Nous préciser à la commande la hauteur à inscrire sur le panneau.

Panneau certifié NF.

Face rétroréfléchissante: classe 1 ou classe 2.

Panneau en métal avec bord rigide et non agressif.

Le panneau est livré avec un support temporaire en acier galvanisé.

Existe dans 2 dimensions pour le panneau: Ø 650 mm et Ø 850 mm.